Syndicat des énergies renouvelables

Acteurs de la transition énergétique

450
adhérents

2/3
de PME/ETI

15 milliards
d'euros de
chiffre d'affaires

150 000
emplois directs
et indirects

Créé en 1993, le Syndicat des énergies renouvelables (SER) représente les acteurs de toutes les filières énergies renouvelables, en France, sur l'intégralité de la chaîne de valeur. Il œuvre pour le développement des énergies renouvelables dans notre pays, au bénéfice de la collectivité. Le SER regroupe, directement ou indirectement, plusieurs milliers d'entreprises, producteurs de ressources (forestiers, agriculteurs), concepteurs, industriels et installateurs, développeurs et exploitants de centrales de production et associations professionnelles spécialisées.

« Porte-parole privilégié de ses adhérents auprès des pouvoirs publics, en France et auprès de l'Union Européenne. »

NOS MISSIONS

- **Accroître la part des énergies renouvelables** dans la production énergétique de la France en promouvant les intérêts des industriels et professionnels du secteur.
- **Participer activement à l'élaboration des textes législatifs et réglementaires**. En contact permanent avec les responsables politiques, les cabinets ministériels et l'Administration, le Syndicat suit, au jour le jour, les discussions, les travaux parlementaires (propositions de lois, projets de réformes) français et européens et toutes évolutions législatives ou réglementaires pouvant avoir un impact sur le développement des énergies renouvelables.
- **Accompagner nos adhérents et faciliter leur déploiement** en France et à l'international.
- Développer et promouvoir des **labels et certifications de qualité** tels que le label du chauffage au bois Flamme Verte et l'Alliance qualité photovoltaïque (AQPV).

flamme VERTE — Le label du chauffage au bois

aqpv alliance qualité photovoltaïque

- **Promouvoir le savoir-faire français** en matière d'énergies renouvelables à l'international et collaborer avec les gouvernements étrangers pour les assister dans leur transition énergétique.

LES FILIÈRES REPRÉSENTÉES

Biocarburants · Chauffage au bois domestique · Bois-énergie · Gaz renouvelables · Valorisation énergétique des déchets · Hydroélectricité · Éolien terrestre · Éolien en mer · Énergies marines · Solaire · Géothermie · Pompes à chaleur

20
permanents au service
des adhérents

« Depuis sa création, son action a permis de faire évoluer le cadre législatif, règlementaire et économique des énergies renouvelables et d'engager ainsi la France dans une trajectoire de transition énergétique. »

NOS ENJEUX

- **En région :** énergies de proximité par excellence, les énergies renouvelables doivent se construire avec les territoires. Le SER s'est structuré afin de pouvoir apporter aux élus et à leurs services des propositions et des réponses concrètes pour les accompagner dans la mise en œuvre de leur nouveau mix énergétique.
- **En France :** la loi énergie-climat adoptée en 2019 et la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) fixent des objectifs clairs pour la prochaine décennie. Le suivi de l'état d'avancement des énergies renouvelables dans les différents secteurs (électricité, chaleur, gaz) que réalise le SER chaque année montre que, si les progrès sont réels, il convient d'accélérer le mouvement.
- **En Europe :** le développement des énergies renouvelables doit beaucoup à l'Europe, qui a su fournir un cadre solide aux différentes initiatives nationales. Le SER œuvre pour que la France continue de porter un message d'ambition dans le débat européen et est membre des principales organisations sectorielles européennes des énergies renouvelables.
- **À l'international :** depuis de nombreuses années, le SER accompagne, en partenariat avec les pouvoirs publics et l'ensemble des parties prenantes (institutionnelles ou privées) ses adhérents sur les marchés à l'export.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

(11.01.2021)

- **Jean-Louis BAL**, Président
- **André ANTOLINI**, Président d'honneur
- **Michel ANTHÉRIEU**, QAELI, co-Président de la Commission Chauffage au bois domestique
- **Hugh BAILEY**, GENERAL ELECTRIC FRANCE
- **Bruno BENSASSON**, EDF RENOUVELABLES, vice-Président du SER
- **Jérôme BILLEREY**, QAIR
- **Hubert de CHEFDEBIEN**, CNIM, Président de la Commission Valorisation énergétique des déchets
- **Filippo CIMITAN**, SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENERGY FRANCE
- **Frédéric COIRIER**, POUJOULAT, vice-Président du SER
- **Rosaline CORINTHIEN**, ENGIE, Présidente de la Commission Éolien terrestre, vice-Présidente du SER
- **Nicolas COUDERC**, EDF RENOUVELABLES
- **Michel CRÉMIEUX**, VOLTALIA
- **Michèle CYNA**, GINGER BURGEAP, Présidente de la Commission Géothermie
- **Xavier DAVAL**, KILOWATTSOL, Président de la Commission Solaire, vice-Président du SER
- **Paul ELFASSI**, BCTG AVOCATS
- **Christine ETCHEGOYHEN**, FRANCE HYDRO ÉLECTRICITÉ
- **Aymeric de GALEMBERT**, SEGUIN-DUTERIEZ, co-Président de la Commission Chauffage au bois domestique
- **Jean-Charles GALLAND**, EDF HYDRO, Président de la Commission Hydroélectricité
- **Kristell GUIZOUARN**, AVRIL
- **Sylvie JÉHANNO**, DALKIA
- **Marc LAFOSSE**, ÉNERGIE DE LA LUNE, Président de la Commission énergies marines renouvelables
- **Florence LAMBERT**, CEA, Présidente de la Commission Industrie, emplois et innovation
- **Cédric LE BOUSSE**, EDF RENOUVELABLES, Président de la Commission Éolien en mer
- **Damien MATHON**, POUJOULAT, Président de la Commission Énergies renouvelables et bâtiment
- **Frédéric MOYNE**, ALBIOMA, Président de la Commission Régions Ultra-Marines
- **Julien POUGET**, TOTAL
- **Baptiste SCHWEBEL**, ONF ENERGIE, Président de la Commission Bois Energie, vice-Président du SER
- **Éric SCOTTO**, AKUO ENERGY, Président de la Commission Internationale
- **Jean-Baptiste SÉJOURNÉ**, ENGIE
- **Frédéric TERRISSE**, ENGIE, Président de la Commission Gaz renouvelables

15 COMMISSIONS
(11 filières et 4 transverses)

- Biocarburants
- Chauffage au bois domestique
- Bois énergie
- Gaz renouvelables
- Valorisation énergétique des déchets
- Hydroélectricité
- Éolien terrestre
- Éolien en mer
- Énergies marines
- Géothermie
- Solaire
- Industrie, emplois & Innovation
- EnR & bâtiment
- Régions ultra-marines
- Internationale

LA REPRÉSENTATION RÉGIONALE

Le SER dispose d'un réseau de **80 représentants régionaux** pour faire valoir les intérêts des différentes filières auprès des territoires, à différentes échelles administratives. Le SER s'implique notamment lors de l'élaboration des stratégies énergétiques de ces territoires, ou au sein des instances de concertation ou de travail sur les sujets énergétiques. Il œuvre pour que ces territoires réalisent une transition énergétique ambitieuse, et proposent des leviers susceptibles d'accélérer le développement des filières renouvelables.

« Une expérience de 25 ans, en faveur du développement des EnR en France métropolitaine, dans les territoires ultra marins et à l'international. »

UNE REPRÉSENTATION DANS LES INSTANCES CLEFS

Le SER est membre :

- Conseil Supérieur de l'Énergie (CSE),
- Comité des Parties Prenantes de RTE et d'Enedis,
- Commission Nationale des Aides (CNA) de l'ADEME,
- Conseil National de l'Air,
- Comité National de la Biodiversité,
- Comité stratégique de filière des industriels de la mer,
- Conseils maritimes de façade,
- Comité stratégique de filière des nouveaux systèmes énergétiques,
- Cluster Maritime Français,
- Conseil Supérieur de la Forêt et du Bois,
- Commission Thématique Interfilières bioéconomie de FranceAgriMer,
- Conseil national de la Mer et des Littoraux (CNML),
- The European Geothermal Energy Council (EGEC).

Le SER est administrateur :

- UFE,
- FIEEC,
- PV Cycle France,
- Voies Navigables de France (VNF).

En Europe et à l'international le SER est membre :

- Coalition pour l'action de l'IRENA,
- Global Solar Council
- Task-force du secteur privée de l'Alliance solaire internationale,
- SolarPower Europe,
- WindEurope,
- Ocean Energy Europe,
- Bioenergy Europe.

ser Syndicat des énergies renouvelables

13-15, rue de la Baume, 75008 PARIS
T. 01 48 78 05 60 · contact@enr.fr
www.enr.fr · www.ser-evenements.com

@ser_enr · Syndicat des énergies renouvelables